

C'est le lundi 14 mars que Mlle Zoé Lecocq se fera entendre dans le grand salon de la mairie de Roubaix.

La composition du programme de cette soirée musicale nous dispense d'insister sur l'attrait qu'elle offre aux amateurs de bonne musique.

La réputation de la jeune et intéressante artiste vient de recevoir à Lille un nouvel éclat ; tout fait donc espérer que Mlle Zoé Lecocq sera accueillie comme elle mérite de l'être.

FAITS DIVERS.

L'historique marronnier du 20 mars du jardin des Tuileries est en avance de vingt jours, car, à la date du 1er mars, il avait de nombreux bourgeons à feuilles parfaitement épanouies, ainsi que la foule des promeneurs a pu le constater. Mais ce fameux marronnier, connu du monde entier, a un rival terrible dans le même jardin massif du côté du bassin octogone. C'est un marronnier tout aussi gros que le marronnier du 20 mars, chez lequel la fantaisie de partager la réputation de son confrère ne s'est déclarée que depuis deux ou trois ans. Cette année, il est beaucoup plus avancé que le marronnier dit du 20 mars.

A propos d'une succession faite par M. Déjazet, presque tous les journaux ont reproduit une histoire que la célèbre soubrette vient de démentir par une lettre piquante :

J'aurais eu, dit-elle, à en croire messieurs vos confrères, le bonheur d'être servi pendant quelques années par une voleuse. Et une insignifiance, à ce qu'il paraît ; — car, ces jours derniers, prise d'un remords subit, cette fille n'aurait pas eu à me restituer moins de 200,000 francs ! — Avouez que Cartouche serait bien peu de chose près de cette simple bonne !

Il n'y a pas un centime de vrai dans ces 200,000 francs-là. Le malheur est que mes bonnes sont d'honnêtes filles qui n'ont rien à me rendre, hélas !

Le malheur est aussi que j'ai maintenant l'embarras des richesses que je n'ai pas. Si vous saviez les ennuis bien réels que me valent ces 200,000 fr. imaginaires !

Depuis qu'on me sait héritière de ma domestique, les gens qui me doivent ne me paient plus, les gens qui ne me doivent pas m'empruntent.

Une pauvre femme m'écrivit : — « Vous êtes si bonne, vous voilà riche ; faites-moi donc la charité d'une layette pour mon petit dernier ! »

Une camarade : — « Puisque tu hérites de tes bonnes, je peux bien, n'est-ce pas, me reposer sur toi des frais de mon costume : on me prend si cher ! »

Une autre, — notez que je n'invente rien ! — va jusqu'à me demander — pour sa fille, qui est une grande artiste en herbe et qui me remboursera tôt ou tard — le cadeau d'un piano Erard, oui, Erard ! — Elle va même, Dieu me pardonne et à elle aussi ! — jusqu'à m'indiquer la somme que je dois affecter à ce cadeau. que je ne peux manquer de lui offrir ! — 1,800 fr., pas un sou de moins !

Que voulez-vous que je fasse ? Si cela continue, il faudra absolument que je prenne une autre bonne qui me restitue — mais cette fois pour tout de bon — les 200,000 fr. en question.

Encore une fois, débarrassez-moi bien publiquement de ces 200,000 fr. si gênants, bien qu'ils n'aient jamais existé, sinon je suis sûre et certaine que ma nouvelle fortune me mettra sur la paille. VIRGINIE DÉJALET.

M. T..., de Landreville, arrivé à Paris depuis un an à peine, voulant donner de l'occupation à ses deux filles, a acheté la gérance du bureau de tabac du passage Delorme, en face des Tuileries. Vendredi soir, 18 février, sur les huit heures, M... T... sont sorties accompagnées de leur frère. A dix heures, M. T... sortit à son tour et dit à sa femme qu'il allait à la rencontre de ses enfants ; depuis lors il n'a plus reparu. Il était porteur d'une montre et d'une chaîne de prix, de quelque argent et d'un portefeuille renfermant des titres réalisables à des époques déterminées.

Depuis ce moment, la famille T... n'a pu retrouver, malgré de nombreuses démarches, les traces de son chef.

Un des ouvrages les plus curieux qui aient été publiés depuis bien longtemps, a paru mardi dernier sous ce titre : *Le Vieux-Neuf*. L'auteur, M. Edouard Fournier, dresse dans deux volumes la liste des inventions prétendues nouvelles qui ne sont que de vieilles et de très vieilles inventions. Ainsi, l'auteur prouve, par des textes irrefutables, que la vapeur, appliquée seulement de nos jours, a été découverte cent ans avant Jésus-Christ. C'est un mécanicien d'Alexandrie, Méron, qui, le premier, conçut et exécuta le premier type de la machine à vapeur. Le macadamisage, soi-disant découvert par l'Ecossois Mac-Adam, il y a quarante ans, était pratiqué dans toute la Gaule romaine. Le premier pont de fer n'est point, comme on le dit, celui qui a été dressé à Wolwich, il y en avait plusieurs au moyen-âge. Le tunnel sous la Tamise a eu lui-même un frère aîné à Babylone : Sémiramis avait fait construire, en effet, un tunnel sous l'Euphrate, et ce tunnel était le trait d'union souterrain de deux palais séparés par le fleuve.

Si vous croyez que le procédé d'endormir les malades par l'éthérisation et de les rendre insensibles à la douleur est nouveau, vous ne vous trompez pas moins : au moyen-âge, on obtenait absolument les mêmes effets à l'aide du vin de mandragore dont se servaient à l'égard des patients qu'ils avaient à opérer, les plus habiles praticiens. Les chemins de fer ont été établis au 16.° siècle en Angleterre, tels qu'ils existent aujourd'hui, sauf que les rails étaient en bois et que la force tractive était le cheval. Quant au gaz, il fut trouvé, pour la première fois, au 16.° siècle, par un médecin des environs de Grenoble, dont le nom m'échappe. Au 10.° siècle, c'était un moine qui découvrait le paratonnerre. Enfin il n'est pas jusqu'au daguerrétype qui ait été prévu et annoncé au 16.° siècle. — Avouez que tout cela est bien curieux et bien fait aussi pour rendre notre siècle, si fier de ses inventions, un peu plus modeste.

Le *Courrier de Charleroi* publie la boutade suivante et la fait suivre de réflexions qui ne tendraient à rien moins qu'à propager l'obscurantisme dans la Belgique, si les pères de famille suivaient à la lettre les conseils de la feuille belge :

Un honnête boucher, retiré des affaires, a deux fils ; l'aîné, intelligent, studieux, fit de brillantes études au collège de Bruxelles. A 16 ans il entra à l'administration des chemins de fer de l'Etat ; à 18 ans il était surnuméraire ; à 21 ans il fut nommé commis à 600 fr. d'appointements. Il a maintenant 23 ans et 900 fr. d'appointements.

Le plus jeune, tête dure, rebelle à toute espèce d'étude, avait été surnommé, par son père, un *propre à rien*. Après avoir usé ses culottes sur les bancs de l'école pendant plusieurs années sans avoir acquis la moindre science, et

en désespoir de cause, son père en fit un boucher ! il a présentement 23 ans, est établi dans une ville du Hainaut, où il fait bien ses affaires ; nous lui entendions dire sans malice, il en est incapable, qu'une semaine dans l'autre il gagnait 150 fr. Cinquante-deux semaines par an, à raison de 150 fr. chacune, cela fait, selon l'arithmétique actuelle, 7,800 fr.

L'homme intelligent, instruit, est arrivé à 25 ans à une position de 900 fr.

La tête dure, le *propre à rien*, gagne, bon an mal an, 7,800 fr.

Nous livrons cet exemple aux pères de famille ayant des enfants intelligents. Au lieu de se ruiner à les faire instruire, qu'ils en fassent des bouchers. Cet état vaut mieux qu'une mine californienne et surtout qu'une position dans une administration publique belge.

Nous empruntons le fait suivant à la chronique de l'*Echo de Vésone* :

Un jugement qui demande une publicité éclatante est celui par lequel un propriétaire de Lyon vient d'être condamné à rembourser à un voyageur descendu chez lui une somme de 3,600 francs, dont ce dernier avait été dépouillé par un voleur.

S'introduire dans la chambre d'un débitant d'hôtel ou d'auberge est, grâce à l'incroyable incurie de surveillance qui distingue la plupart de ces établissements, chose tellement facile que les voleurs sont, en vérité, bien malavisés de ne pas faire souvent de pareils coups. Cela fera sentir à MM. les maîtres d'hôtels l'inconvénient qu'il y a de placer à la portée de tous les yeux et de toutes les mains le tableau des clefs de leurs chambres.

Et, à ce propos, signalons la coutume, très en vigueur dans les hôtelleries de province, de mettre en évidence dans le bureau de l'établissement ou dans la salle à manger, soit accrochées à un semainier, soit passées dans l'anneau de la clé du locataire absent, des lettres qui lui sont adressées.

Il y a telle maison fréquentée par les voyageurs du commerce où les lettres adressées à l'un de ceux-ci, pendant qu'il est en tournée, l'attendent des semaines et des mois entiers, exposées de la sorte aux regards des indiscrets et à la main des filous.

Dans la nuit du 24 au 25 février, l'église des Carmes, à Puy, a été l'objet de dégradations sacrilèges. Des malfaiteurs ont forcé le tabernacle et soustrait un ciboire, en argent doré, plein d'hosties consacrées ; deux custodes, également en argent doré et garnies d'hosties ; le crucifix en cuivre, placé au-dessus du tabernacle. Sur les quatre troncs des nefs latérales, deux ont été dépouillés ; les autres ont résisté aux efforts des voleurs ; quelques pièces de billon échappées à leur cupidité, ont été retrouvées sur le sol. Des tentatives de bris ont été constatées dans quelques autres parties de l'église.

Selon toutes les probabilités, les auteurs de ce méfait se seraient tenus cachés dans l'église, pour accomplir plus sûrement leur projet. On a remarqué les traces d'une effraction qu'aurait subie les battants inférieurs de la porte principale ; le morceau de fer servant à maintenir l'espagnolette a été descellé et brisé.

Des indices, corroborés par des révélations d'une certaine gravité, paraissent accuser des individus étrangers à notre localité dont les allures ont paru plus que suspectes ; rien que nous sachions n'est encore venu cependant confirmer cette suspicion. Les actives recherches dont les coupables sont l'objet font espérer qu'ils ne resteront pas longtemps inconnus.

(*Moniteur de la Haute-Loire.*)

Nos lecteurs se souviennent que Varnier-Royer, dont la faillite a si vivement ému la population orléanaise, avait disparu. D'actives recherches ont été faites pour découvrir sa trace. Le *Journal du Loiret* annonce qu'une dépêche télégraphique de la mairie de Saint-Ay, en date de mercredi, fait connaître à M. le procureur impérial qu'on a retiré de la Loire le corps de M. Varnier.

Un événement déplorable a eu lieu, la semaine dernière, à Aix. M. Bracciani, propriétaire au quartier de Valcros, qui avait été mordu par son chien une dizaine de jours auparavant, a été, dit le *Mémorial d'Aix*, atteint d'hydrophobie, et est décédé jeudi, après trois jours d'horribles souffrances, au milieu d'atroces convulsions. La médecine, impuissante, n'a pu qu constater l'épouvantable maladie, en suivre les effrayants progrès, et prédire, en présence de la fréquence des accès, le dénouement prochain de cette affreuse affection. M. Bracciani n'était âgé que de 48 ans. Il était natif de Rouen, et, de retour depuis peu des Etats-Unis, il était venu prendre du repos à Aix, après s'être retiré des affaires.

Voici, dit le *Courrier des Familles*, un remède infailible contre la rage :

Prendre chez le pharmacien trois poignées de datura stramonium (pomme épineuse), les faire bouillir dans un litre d'eau, jusqu'à réduction de moitié, puis faire prendre cette boisson tout d'une fois au malade.

Une rage violente survient bientôt, mais de courte durée : une sueur abondante y succède ; au bout de vingt-quatre heures, le malade est complètement guéri.

Ce remède a été communiqué par le R. P. Legrand, missionnaire, qui a évangélisé ces dernières années l'empire d'Annam et le Tonkin, et qui, aujourd'hui, accompagne l'escadre française dans ses excursions sur les côtes de ces contrées. Le Révérend Père en a fait lui-même l'expérience, et, sur soixante malades auxquels il l'a fait prendre, il a obtenu soixante guérisons.

La funeste habitude qui existe dans les campagnes de tirer des coups de fusil pour faire honneur aux mariés, vient de causer la mort d'une jeune fille de la commune d'Usson.

Le 16 février, la nommée Françoise Neveu, âgée de 15 ans, qui assistait à la noce d'une de ses parentes, a reçu dans la figure un coup de pistolet tiré par un des garçons d'honneur, et, malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, elle a expiré le lendemain.

(*Journal de la Vienne.*)

Les populations européennes sont entraînées par un grand courant vers le nouveau monde. La misère, le désir et l'espoir d'une condition meilleure, quelquefois la passion d'une existence aventureuse, sont les mobiles auxquels nous les voyons particulièrement obéir. Il résulte d'un rapport ministériel publié récemment par le *Moniteur*, qu'en dix ans, l'Angleterre seule a fourni 2,750,000 individus à ce courant d'émigration, et l'Allemagne environ 1,200,000. Quant au contingent de la France, il est resté dans la même période au-dessous de 200,000 émigrants.

Pendant l'année 1857, l'émigration se présente avec les chiffres suivants dans les trois contrées que nous venons de nommer : 212,000 en Angleterre, 110,000 en Allemagne, un peu moins de 19,000 en France.

L'émigration pour l'Algérie est comprise dans cette statistique ; elle n'a pas dépassé le chiffre de 9,000 par an.

avec l'entière conviction que tu n'as jamais été heureuse auparavant !

William, pourquoi ces paroles ? — Parce que, ma chère Marie, il faut que je les entende ! J'ai besoin d'une large compensation à toutes les souffrances que tu m'a causées ; — dis-moi ce que ton propre cœur te répond à cela.

Mon propre cœur, répondit Marie, se laissant entraîner sur le sofa par William, hélas ! il a tant à dire ! Il demandera d'abord : Pardonnas-tu ? oublieras-tu complètement qu'il y eut un temps où les motifs les moins nobles m'empêchèrent d'écouter les sentiments qui vivaient dans mon cœur, alors tout aussi bien qu'aujourd'hui ? Et ensuite : Puis-je encore, après que tant d'années se sont écoulées, après avoir été la femme d'un autre, devenir pour toi ce que tu croyais, ce que tu attendais autrefois ? Oh ! j'aurais encore tant de questions à l'adresser ; — mais cela m'est impossible !

Ma bonne, ma chère Marie, passe éternellement sous silence ces tristes questions ! Maintenant, ni jamais, je ne serai assez lâche pour penser à ce temps-là, si ce n'est pour admirer le courage héroïque avec lequel tu as supporté les souffrances que tu... ; mais ma bien-aimée, ce n'est pas du passé qu'il s'agit ici ; ne l'exhumes pas. Le présent, le rayonnant avenir sont à nous, sont notre propriété commune. — Tu viens d'é luder ma question ; ma généreuse Marie me refuserait-elle la certitude qui me serait si douce ?

Pourquoi, William, veux-tu que j'exprime par des paroles ce que tu peux lire dans mes yeux ? Mais pourquoi ne répondrais-je pas à ta question, et ne te dirais-je pas : Je n'ai jamais été aussi heureuse que maintenant ! Et la tête

de Marie s'abaissa sur le cœur de l'homme qu'elle aimait depuis si longtemps déjà.

Le ciel, la terre, tout disparut dans l'océan de cette seule minute. Ni William ni Marie ne pensaient plus ni qu'il existait un passé, ni qu'il y aurait un avenir ; — ils savaient seulement qu'ils s'appartenaient l'un à l'autre.

Avec les portes ouvertes, mes amis ? dit le conseiller, qui voulait être récompensé de sa peine et qui était le premier à leur offrir ses félicitations. S'asseoir ensemble sur un sofa et se donner des baisers en plein jour et les portes ouvertes, c'est réellement un peu trop fort !

Marie se leva précipitamment et devint écarlate ; elle était confuse ; mais ses yeux rayonnaient de bonheur, et elle cacha son visage sur la poitrine du vieux conseiller. William, au contraire, s'écria, en pressant avec joie la main de monsieur Utter :

Cher oncle, tu as sûrement oublié ce qu'il y a de bonheur dans un moment pareil ; autrement tu n'aurais pas eu le cœur de nous troubler.

Il aurait mieux valu, n'est-ce pas, que ce fût la femme du bourgeois ou celle du maître de poste, ingrat, qui n'es redevable de ton bonheur qu'à moi seul !

C'est vrai, oncle ; je me rétracte. — Mais maintenant il faut que je retourne chez tante Marguerite.

A ces mots William descendit rapidement l'escalier et traversa la rue.

Pendant une demi-seconde, il ne sut à laquelle des deux vieilles dames il annoncerait d'abord son bonheur ; mais enfin il saisit vivement dans ses bras sa chère tante Marguerite et la pressa si étroitement sur son cœur que la

conseillère s'écria : « Lâche-moi donc, fou ! — ne vois-tu pas qu'il y a là quelqu'un qui a aussi son mot à dire ? »

Ma mère, ma mère chérie ! s'écria William en prenant avec respect la main de madame N., puis-je espérer que la mère de Marie voudra bien être aussi la mienne ?

De tout mon cœur ! Ne l'ai-je pas toujours désiré ? Je n'ai pas besoin d'ajouter : Rendez Marie heureuse, car je sais qu'elle ne pourrait jamais l'être auprès d'un autre !

William dansait de joie dans la chambre ; il lui était impossible de donner à ce moment toute la solennité qu'il aurait dû avoir. Mais madame N., calma sa joie effrénée par ses exhortations :

Silence, silence ! réfléchissez qu'il faut que les fiançailles demeurent un profond secret ; — n'oubliez pas que Marie ne doit point perdre de vue sa propre dignité, et les vêtements.

Hélas ! je le sais très-bien, interrompit William, et personne ne pourra dire que je ne suis pas la circonspection même. Mais je retourne encore auprès de ma fiancée.

Le soir même, Marie, accompagnée de sa mère et de la tante Marguerite, parcourut, au bras de William, la maison neuve de l'ingénieur. Ce dernier était ravi, et Marie planait, en esprit, entre le ciel et la terre. Tout se confondait devant ses yeux ; mais quand elle entra dans la chambre dont William se proposait de faire son appartement, elle revint complètement à elle et fut saisie d'une profonde reconnaissance en y retrouvant les meubles élégants qu'elle avait achetés avant son mariage, pour garnir quelques pièces favorites de Malakolmsnas. Ah ! que de fois elle s'était assise sur ce sofa et avait pensé à lui — à lui qui était maintenant à ses

côtés ; mille fois elle y avait désiré de redevenir pauvre et de se retrouver dans la même position où elle avait autrefois refusé sa main ! Aujourd'hui tout cela était loin ; les épreuves et les orages, les souffrances et l'adversité étaient arrivés à leur terme... et elle était avec lui ! Mais n'était-ce point un songe ? une si grande félicité est-elle possible ici-bas ?

O Dieu ! soupira-t-elle en appuyant la tête contre l'épaule de William, je ne comprends pas que l'on puisse avoir sur la terre des moments de délices comme celui-ci !

Depuis que j'ai entendu cet aveu de tes lèvres, dit William, en plongeant du regard dans les beaux yeux de Marie, je n'ai plus à me plaindre de mes six années d'épreuves : ce moment m'en offre à lui seul une large compensation.

Et que n'as-tu pas fait pour moi pendant ce laps de temps, William ! J'avais l'intention de ne jamais t'en parler, mais il ne doit plus y avoir de secret entre nous.

Ne me rappelle plus cela, ma bien-aimée, dit William avec une expression de douleur. Ce temps hélas !... mais assez, assez ! Si jamais une femme peut être adorée par un mari, tu le seras. A cause de toi, cette vue était tout pour moi, poursuivait-il, en montrant la fenêtre de la mansarde d'en face, car je n'espérais pas trouver jamais un autre souvenir.

Mme ÉMILIE CARLEN.

(*La fin au prochain numéro.*)

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 27 février 1859.

Sommes versées par 84 déposants, dont 12 nouveaux . . . . . fr. 9,532 00  
22 demandes en remboursement . . . . . 3,234 74

auc  
ua  
gen  
per  
hon  
sain  
inv  
  
Fra  
  
vivi  
faci  
que  
qui  
usa  
  
ava  
fem  
du  
  
lanc  
alte  
et jo  
insta  
dix-  
com  
franc  
rait  
guill  
mort  
crua  
  
tique  
mort  
  
diens  
sant  
sema  
buen  
aggl  
d'un  
fort  
exam  
daires  
Brns  
found  
pas co  
ure es  
daires  
  
est le  
dont l  
dimin  
on a it  
de Bon  
à caus  
rière  
raliste  
l'oreill  
nique  
taire e  
qu'il n  
  
Ay  
s'abatt  
traordi  
sant de  
avec u  
l'adres  
serpen  
pour r  
l'Evang  
traite p  
le rept  
tjour  
rement

LIT  
  
CHA  
Ru  
POËLI  
  
Ap  
N. B.  
porter et  
trois lie  
et les lit  
  
A I  
Une be  
grand po  
plant d'  
à un rem  
Roubaix  
rue de la  
par MM.  
S'adres  
à Mme yo  
baix.